



Interdiction bancaire

Par tony81100

bonjour je suis interdit bancaire depuis 4ans.je veut lever mon interdit en payant mes cheques a la banque ou j etais et ou le compte a ete fermer depuis 3ans.le soucis c est que j etais en decouvert de 350euro et ils ne veulent pas me lever l interdit bancaire meme si je paie les cheques car ils me disent que je doit d abort payer le decouvert que j avais et ensuite je pourrais payer les cheques pour lever l interdit..ont ils le droit de faire ca?je n ai que 220euro de cheques a payer pour lever l interdiction mais ils ne veulent pas le faire si je ne regle pas d abord le decouvert que j avais chez eux il t a plus de 3ans

Par kang74

Bonjour

Ne pas régulariser un découvert étant bien une raison d'être interdit bancaire, il faut bien résoudre ce problème , pour avoir ensuite suffisamment assez de fonds sur ce compte pour pouvoir régulariser pour les chèques .

Donc non vous n'avez jamais eu 220 e à régulariser mais 570e à minima .